Les ventes judiciaires

M. Mirman, député, adresse au ministre de la justice, la lettre suivante :

« Monsieur le Ministre,

» Le 3 janvier 1894 a paru à l'*Officiel* le rapport adressé à M. le Président de la République, sur l'administration de la justice civile et commerciale, en France, pendant l'année 1890.

» Un des tableaux de statistique les plus intéressants de ce rapport, est relatif aux ventes judiciaires d'immeubles. J'y vois que, pour les ventes dans lesquelles le montant de l'adjudication a été inférieur à 500 fr., la moyenne des frais par cent francs a été en 1890 de 55,08 à Angers, de 276,05 à Bastia, variant ainsi du simple au quadruple.

» J'ai l'intention, Monsieur le Ministre, de vous poser une question devant la Chambre.

» 1° Sur le retard apporté à la publication des rapports et statistiques émanant de votre ministère;

» 2° Sur les variations de la moyenne des frais dans les ventes judiciaires, sur les causes que vous leur attribuez et sur les mesures que vous comptez prendre pour les faire disparaître. »

TRIPLE SUICIDE A PARIS

LE PÈRE, LA MÈRE, ET LA FILLE

Paris, 15 janvier. — La rue des Martyrs vient d'être mise en émoi par le suicide de toute une famille composée de trois personnes.

Au numéro 57 de cette rue habitaient M. Caubet, parent, dit-on, du défunt chef de la police municipale, sa femme et sa fille âgée de 23 ans.

M. Caubet, âgé d'une soixantaine d'années, était le président du comité radical socialiste du neuvième arrondissement et membre de la caisse des écoles. M. Caubet, dans un état de santé précaire, avait dû abandonner, depuis longtemps, tout travail.

Sa femme était la sœur d'un joaillier bien connu de Paris; elle s'était mise courtière en diamants, mais elle ne faisait que très peu d'affaires. La jeune fille donnait des leçons de piano.

Malgré les efforts des deux femmes, le ménage était dans un gêne très profonde, voisine de la misère. M. Caubet n'avait pu payer le terme d'octobre; il n'était pas en mesure d'acquitter celui de janvier et cédant à l'affolement, ils résolurent d'en finir, lui et les siens.

Hier, après avoir dîné assez copieusement, Mme Caubet prévint sa bonne de ne pas les déranger avant d'être appelée. M. Caubet se rendit à la poste où il déposa de nombreuses lettres, prévenant ses amis de sa décision fatale.

A neuf heures la bonne vint frapper à la porte de l'appartement, le chien seul lui répondit. Le commissaire de police prévenu fit enfoncer la porte. Dans le salon, on se trouva en présence d'un horrible spectacle : les trois membres de la famille étaient là étendus inanimés, le père sur un matelas, la mère et la fille ensemble sur un autre.

Avant d'en finir avec la vie, les époux Caubet et leur fille Jeanne avaient eu soin de se vêtir avec une certaine recherche, ce qui dénote bien, de la part de ces malheureux, le côté amour-propre, qui a été la principale cause de leur acte de désespoir.

Leurs figures avaient une expression de vive souffrance : la jeune fille s'était déchiré tout le menton avec ses mains. La fenêtre, la porte et toutes les issues étaient hermétiquement calfeutrées. Devant la cheminée, étaient deux grilles bourrées de charbon de bois : au milieu de la pièce, un autre réchaud : ils avaient eu outre, bu du laudanum.

A côté une lettre écrite par Mme Caubet, dans laquelle elle indiquait les motifs de leur suicide et demandait qu'on leur fît des obsèques civiles. Le père et la jeune fille avaient signé. Dans une sébille était une pièce de 10 francs pour la bonne; on trouva aussi deux porte-monnaie contenant 57 francs.

La mort devait remonter à cinq heures du matin: seul le petit chien avait survécu.

LES TROUBLES EN ITALIE

Carrare, 15 janvier. — Les communications téléphoniques ont été rompues; on a essayé de faire dérailler un train à Avenza. De nombreuses arrestations ont été opérées.

Le brigadier de gendarmerie blessé dans la nuit d'hier, est mort ce matin. Les paysans se sont retirés dans les montagnes, afin de ne pas se rencontrer avec la troupe.

Venise, 15 janvier.- L'organisation des fasci commence à se répandre dans la Vénétie : on en signale à Giaccano, Bagnolo et Treenla, qui se forment sous la direction du député Badevoli.

Florence, 15 janvier. — A Avenza, un coup d'arme à feu a été tiré, hier soir, contre un train de chemin de fer, sans blesser personne. Un autre fait identique est signalé contre un train venant de Toscane entre Sarabozza et Massa.

Un escadron de cavalerie est arrivé à Lucques.

Les arrestations continuent à Carrare où des renforts ont été envoyés.

Paris, 15 janvier. — Le *Figaro* publiera, demain, trois interviews avec MM. Crispi, di Rudinì et un prélat du Vatican, sur la situation en Italie et plus particulièrement sur les troubles en Sicile.

M. Crispi, sur ce dernier point, croit n'avoir à se défendre que contre un complot. Dans un mois, l'état anormal pourra cesser.

Le prélat du Vatican a dit :

« Nous sommes malheureusement impuissants à empêcher la révolution, et même à la retarder. Nous en sommes où en était la France en 1879. J'ajoute ce prélat, comme si la débâcle devait arriver en cette année 1894. »

Rome, 15 janvier. — A Carrare, des manifestants ont tenté d'empêcher des ouvriers de se rendre au travail dans les carrières de marbre.

Une colonne de troupes et de gendarmes ont été envoyés à la poursuite d'une bande armée, sur les collines de Cudopino. Les troupes surveillent la ligne du chemin de fer de Massa à La Spezzia.

Livourne, 15 janvier. — La circulation des tramways a cessé à la suite de bagarres. Tous les magasins sont fermés. On a trouvé près de la porte de l'association monarchique une bombe avec une longue mèche.

Cette bombe n'a pas éclaté grâce aux cris d'une locataire qui a appelé la garde pour éteindre la mèche.

Palerme, 15 janvier. — Des renforts de troupes continuent à arriver.

EN SICILE

Une mère tuée par son fils

Palerme, 15 janvier. — La *Giornale de Sicila* fait le récit d'une épisode dramatique, qui se rattache aux récents événements en Sicile :

« Un détachement du 38e d'infanterie, dont faisait partie le soldat Banafédé de Marineo, fut attaqué dans ce village, où demeurait sa famille, par la foule, avec beaucoup de fureur.

» Le commandant ordonna de faire feu; Banafédé, bien entendu, déchargea son fusil, en même temps que ses camarades; or, parmi les personnes tuées par les balles, à cette occasion, se trouve sa propre mère. »

NOUVELLES DU JOUR

Les défenseurs du convoi de Lang-Son à Cao-Bang cités à l'ordre du jour

Paris, 15 janvier. — Le Ministre de la Marine a cité, à l'ordre du jour des troupes de la marine, pour belle conduite, les défenseurs du convoi de Lang-Son à Cao-Bang (Tonkin), lors de l'attaque de Khung-Da, le 24 septembre dernier.

Le convoi composé de 36 hommes fut surpris par 200 chinois armés de fusils à tir rapide.

Dès les premiers coups de feu, trois tirailleurs étaient tués et le sergent Dupetit ainsi que plusieurs hommes furent mis hors de combat.

Les Chinois se jetèrent alors sur les voitures et se mirent à piller, mais le sergent Dupetit blessé une seconde fois, et ses hommes continuèrent à combattre.

Ils attaient succomber, lorsque l'adjudant Benerlé et sa troupe arrivèrent et dégagèrent le convoi.

Les chinois durent battre en retraite en abandonnant leurs morts et leurs blessés.

La gendarmerie et les grèves

Paris, 15 janvier. — La *Petite Republique* rapporte que le Ministère de la Guerre étudierait le moyen d'augmenter le nombre des brigades de gendarmes à cheval dans les centres où des grèves peuvent se produire.

On se serait arrêté pour arriver à ce résultat à réduire d'une unité chaque brigade à pied là où la gendarmerie et la police locale peuvent suffire à leur tache.

Déraillement d'un train de voyageurs
Trois blessés

Paris, 15 janvier. — La Compagnie de l'Est communique la note suivante :

« Un train de voyageurs a déraillé aujourd'hui en gare de Luxeuil. Trois personnes ont été blessées aux jambes. »

Une collision de trains en Amérique
Nombreuses victimes

New-York, 15 janvier. — Le train-express de Dower a tamponné, ce matin, l'express d'Orange, près de Jersey-City sur le Delawaere-lac-Kawana-Western-Railway. Il y a eu une vingtaine de tués et de nombreux blessés.

Troubles électoraux dans le Gard

Nimes, 15 janvier. — Des troubles graves se sont produits hier à Ledenon où avaient lieu des élections municipales, le bureau ayant été illégalement constitué.

Pendant la nuit des rixes ont éclaté ; le matin à l'ouverture des portes, il y a eu plusieurs blessés. On a dû mander les brigades voisines et réquisitionner une compagnie d'infanterie ; mais l'ordre ayant été rétabli, cette compagnie n'a pas quitté Nimes.

La caisse des dépôts et comptes courants

Paris, 15 janvier. — M. Bonneau, liquidateur de la Société des dépôts et comptes courants, a demandé aujourd'hui au tribunal de commerce de la Seine de condamner les directeur, administrateurs, censeur de ladite Société à lui verser une provision de 13 millions, à titre de dommage-intérêts, par faute de gestion.

Le tribunal de commerce condamne MM. Gauthier, Donon, Poisson et autres administrateurs, depuis 1884, à verser 6 millions de provision entre les mains du liquidateur.

Le tribunal n'a retenu que les administrateurs depuis 1884, s'appuyant sur ce que ceux-ci n'ont point protesté depuis cette époque contre les agissements de la société.

La situation au Dahomey

Paris, 15 janvier. — Le ministre de la marine a reçu du général Dodds la dépêche suivante :

« Wydah, 14 janvier. — Le paquebot *Ville-Maranhao* est parti le 12 janvier avec 4 officiers, 6 hommes du bataillon d'Afrique, 1 officier de la guerre, 9 officiers, 21 hommes de troupes de la marine rapatriés ou séjour, 3 officiers, 110 hommes rapatriés ou convalescents. Le docteur Rimpert et 3 infirmiers les accompagnent.

Le « Livre Jaune » sur les affaires du Siam

Paris, 15 janvier. — Le gouvernement a fait distribuer aujourd'hui à la Chambre un *Livre Jaune* sur les divers incidents et sur les négociations qui, dans le courant de l'année dernière, ont amené la rupture de nos rapports avec le Siam, puis la nomination de M. Le Myre de Vilers, comme envoyé extraordinaire à Bangkok, enfin le traité du 3 octobre 1893 par lequel le gouvernement siamois fait droit à toutes nos réclamations.

Ce fascicule diplomatique, qui ne contient que dix-sept pages, ne publie aucun fait et aucun document qui ne soient déjà généralement connus. Il va du 8 juillet au 3 octobre 1893. La première pièce qu'il renferme est adressée à M. Le Myre de Vilers pour définir les questions pendantes et les satisfactions que la France exigerait, savoir : 1° la reconnaissance de ses revendications territoriales sur la rive gauche du Mékong ; 2° les réparations dues pour les incidents antérieurs et le paiement d'une indemnité.

On se rappelle les actes d'agression commis par les Siamois contre les navires français, qui passèrent la barre du fleuve et les complications qui en résultèrent. Devant la ferme attitude du gouvernement, le roi de Siam, se sentant d'ailleurs isolé, accepta notre ultimatum le 29 juillet et le conflit se dénoua sans hostilités déclarées, grâce à l'esprit conciliant qui caractérisa les négociations suivies par M. le Myre de Vilers, jusqu'au mois d'octobre.

Mort du général Chesneau

Angers, 15 janvier. — Le général de brigade en retraite Chesneau est mort aujourd'hui.

L'état du général Gourko

St-Pétersbourg, 15 janvier. — L'état du général Gourko a empiré. On craint une issue fatale.

Le voyage du khédive

Assouan, 15 janvier. — Le khédive, arrivé hier, a été reçu par le général Kitchener.

Le khédive a reçu sur son yacht les ulemas, les officiers, les fonctionnaires, les notabilités européennes et indigènes. Il a dîné avec les officiers.

Il s'est rendu ensuite en voiture dans la ville où il fut chaleureusement acclamé par la foule. Ce matin, il a passé la revue des troupes.

L'insurrection au Brésil

Rio-de-Janeiro, 15 janvier. — Les batteries des insurgés ont bombardé hier les batteries de terre du gouvernement.

Quelques soldats ont été tués. Il n'y a eu que des dégâts insignifiants.

Rio-de-Janeiro, 15 janvier. — Un grand nombre d'insurgés ont été tués ou blessés dans les combats qui ont eu lieu ces temps derniers, dans le sud du pays. (Source gouvernementale.)

LA LAINE EN 1893

Dans leur revue annuelle, MM. Fred. Huth et Cie de Londres, se livrent à des considérations très judicieuses sur la marche générale des affaires de laines en 1893. Nous nous plaisons à reproduire les principaux passages de cette circulaire.

« Le bilan de l'année est, ensomme, peu satisfaisant. L'industrie de laine fine n'a pas prospéré, et 1893 n'a pas amené à sa suite le relèvement des prix sur lequel on avait plus ou moins compté. Et pourtant, pour les Colonies jamais amélioration ne fut survenue plus à point que dans cette période difficile de pression financière.

» L'année commença sous de favorables auspices : des prix si réduits qu'on pouvait tranquillement les prendre pour base d'opérations, l'industrie partout active, absence de stocks de matière 1re comme de produits fabriqués, enfin et surtout aucune perspective d'un surcroît sérieux de production. On était donc porté à envisager l'avenir avec confiance, et rien, du reste, n'est survenu depuis de nature à démentir le bien fondé de pareilles prévisions. Les importations de laines brutes, loin de dépasser celles de 1892, leur ont même été inférieures, et quant à l'industrie, si peu satisfaisants qu'en soient, dans quelques branches, les résultats pécuniaires, son activité n'a pas, en général, subi d'interruption. Si, toutefois, les résultats ont trompé les espérances, il faut l'attribuer à un facteur auquel on ne s'attendait certes pas il y a un an, nous voulons dire les désastres financiers que l'année nous réservait.

» Dans les quatre ou cinq premiers mois le marché alla s'affermissant graduellement et suivit, de fait, la direction prévue. Mais en été, alors que le plus fort de la pression causée par l'importance des arrivages, que les enchères aux Colonies tendent maintenant à concentrer dans le commencement de l'année, avait disparu, que la situation semblait éclaircie et que les choses paraissaient vouloir se consolider, un revirement complet eut lieu; les affaires subirent un arrêt marqué, et quoique les fluctations ultérieures de prix n'aient pas été bien sensibles, elles témoignèrent toutes d'une faiblesse continue.

» Les causes en sont faciles à trouver. Prenons d'abord la crise américaine. Pour le commerce lainier elle signifiait la presque complète cessation, pendant le dernier semestre, de toute demande d'Amérique pour la laine brute et fabriquée. Les statistiques annuelles des Etats Unis nous manquant encore, on ne saurait dire au juste quelle quantité ou quelle somme cette abstention représente pour l'industrie européenne. Il se peut qu'elle ne soit pas aussi formidable qu'on le suppose, les six premiers mois étant restés hors de cause, mais quand bien même elle n'atteindrait pas l'estimation courante, elle n'en a pas moins suffi à influer sérieusement sur le ton général du marché. La guerre de tarifs survenue l'été aussi entre l'Allemagne et la Russie opéra dans la même direction. Elle gêna considérablement l'industrie allemande en lui fermant un important débouché, et réduisit du même coup ses achats de matière première. Et pendant que la demande étrangère devenait ainsi plus restreinte et que des quantités croissantes de produits étaient jetées sur les marchés de l'intérieur, la faculté d'absorption de ces derniers se voyait affaiblie par des dissensions entre patrons et ouvriers, — en Angleterre, notamment, par la grève des mineurs, — et par d'énormes pertes dans les placements de fonds.

» Deux autres circonstances ont, chacune à sa manière, également pesé sur les transactions de l'année. La première est la disproportion existant entre les prix de la laine et du peigné, tandis que la matière brute restait sans changement, le peigné a subi des baisses marquées dans le courant de l'année. La question se complique du caractère spéculatif de cette dernière industrie et de l'absence de données exactes concernant les stocks; mais quelle qu'en soit l'origine, il est presque certain que cette anomalie a été pour le flateur un élément de sérieux embarras. L'autre circonstance est la mode qui favorisa les étoffes ordinaires au détriment des plus fines. Le fabricant des premières en a naturellement profité, mais pour les merinos, — et l'intérêt prépondérant des Colonies est dans la laine fine, — il en est résulté un préjudice appréciable.

» Le développement des affaires a été ainsi entravé par des causes diverses, les unes d'ordre secondaire et tout interne, les autres, de beaucoup les plus directes et les plus importantes, — d'un caractère économique et financier. Il est peu douteux que sans leur intervention l'année aurait tenu ses promesses du début et eût permis d'enregistrer, entre autres résultats, une certaine hausse dans les cours.

» La nouvelle saison en Australie bat son plein depuis deux ou trois mois et une partie considérable de la tonte a passé à la consommation. On y a payé les mêmes bas prix que ceux pratiqués ici dernièrement et, à part un ton de fermeté général, rien dans ces transactions coloniales ni dans l'état de l'industrie en Europe et en Amérique ne dénote jusqu'à présent un virement positif vers une amélioration. »

Et, plus loin, examinant l'avenir de l'article, MM. Fred. Huth s'expriment ainsi :

« *L'avenir de l'article.* — Les stocks de laines en Europe et en Amérique sont plus élevés qu'il y a un an, et il faut probablement s'attendre à un certain surcroît dans la production. Il serait sans doute prématuré de se prononcer dès maintenant sur l'importance des principales toutes, surtout cette saison où elles semblent varier considérablement suivant les Colonies, allant d'un surplus normal dans la Nouvelle-Galles du Sud à un déficit marqué dans le Queensland. Mais prises en bloc, et considérant que 30,000 balles nouvelles laines de moins arrivèrent pour les dernières ventes de novembre, une augmentation de 70,000 à 80,000 balles n'a rien d'improbable. Il se peut que le Cap accuse quelque diminution, mais un progrès assez notable est at endu de la Plata. Un accroissement modéré de production n'a pas grande importance si les affaires reprennent; reste à savoir jusqu'à quel point l'on peut compter sur une amélioration à cet égard. Il est certes permis d'espérer qu'on ne reverra pas de désastres financiers du genre de ceux qui ont disloqué les affaires l'en dernier, mais il serait téméraire de supposer qu'on en ait déjà fini avec les pertes survenues alors ou de croire qu'elles ne laisseront pas de traces sérieuses.

» D'autre part, la réforme projetée du tarif en Amérique ouvre la porte à certaines éventualités. Si les clauses relatives à la laine sont adoptées dans leur forme actuelle, l'effet en pourra être considérable; mais en cas même de modifications ou du rejet de la loi en bloc, la simple substitution de la certitude au doute ne pourra manquer d'influencer favorablement les affaires. On peut donc s'attendre de ce côté à une reprise de la demande pour la laine et ses produits, et il paraît probable aussi que les difficultés du tarif russo-allemand s'aplaniront ou seront atténuées. L'élément le plus encourageant dans la situation actuelle consiste dans le très bas niveau des cours. La laine est très bon marché; son mouvement ascensionnel au début de l'année dernière fut interrompu par des événements imprévus, mais il faudrait probablement peu de chose pour la remettre sur la voie d'une amélioration. »

TIRAGE FINANCIER

Ville de Paris 1869

Le numéro 390,766 gagne 200,000 francs.

Les numéros 750,432 — 594,251 — 597,170 — 563,182 gagnent chacun 10,000 francs.

Les dix numéros suivants : 69,089 — 433,528 — 356,279 — 84,478 — 612,396 — 612,941 — 157,576 — 231,206 — 678,216 — 395,791 gagnent chacun 1,000 fr.

Les nouveaux plans de Roubrix & de Tourcoing monumentaux, industriels et commerciaux, publiés par l'administration des plans monumentaux de France et édités par le *Journal de Roubaix*, viennent de paraître. Ces plans, dressés avec le plus grand soin par M. E. Sternheim, sont des indicateurs indispensables à tous les fabricants et négociants, comportant la description de tous les établissements industriels et des monuments publics de Roubaix, Tourcoing et de leurs environs. Les plans imprimés et gravés d'une façon toute artistique, sont en vente dans nos bureaux, au prix de 1 fr. 72395

Situation météorologique. — Roubaix, 16 janv. — Hauteur barométrique 760 Température

A sept heures du matin 4 degrés au-dessus de zéro
A une heure du soir 7 degrés au-dessus de zéro
A cinq heures du soir 5 degrés au-dessus de zéro

ON NE VOUS TROMPERA PLUS

désormais, en glissant dans les boîtes de Congo véritable des savons sans valeur acceptés par méprise. Le créateur de cette marque célèbre scelle maintenant ses boîtes au moyen d'une bande de garantie qui les protège contre toute fraude. S'assurer que cette bande est intacte, et refuser comme contrefaçon les savons grossiers qui ne porteront pas le nom Victor Vaissier.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

A propos de Culine. — Pourquoi le gouvernement laisse-t-il se perpétuer cette coûteuse comédie? S'il existe une loi qui permette d'y mettre un terme, pourquoi ne l'applique-t-on pas? Et s'il n'en existe pas, de quel droit a-t-on proclamé élus jadis, les concurrents du général Boulanger dans la Seine, et du comte Dillon dans le Morbihan? Nous ne voulons pas croire, quelque envie que nous en ayons, qu'on serait moins scrupuleux si l'on pouvait espérer faire passer à un radical ou à un opportuniste, le siège de conseiller d'arrondissement; mais comme on n'y peut songer, on se contente de bouder et l'on devient ridicule.

La question comporte pourtant une solution bien simple : toute voix donnée à un candidat inéligible, est une voix nulle, et nulle par la volonté de l'électeur ; elle ne doit donc pas compter parmi les suffrages exprimés, et la lutte doit demeurer circonscrite entre les candidats légaux. Tout cela est bien simple et éterait l'envie à beaucoup de braves gens de perdre leurs voix. Nous protestons absolument contre l'idée de priver un canton ou une circonscription électorale du droit d'être représenté dans les conseils élus du département ou de l'Etat, parce qu'il plairait à la majorité des votants de porter leurs voix sur un homme qui a perdu ses droits d'éligibilité.

Q. DE LA MARQUE.

L'élection au Conseil d'arrondissement. — On annonce que M. J. Hazebrouck, ancien cabaretier, opposera sa candidature à celle de Culine, pour l'élection au Conseil d'arrondissement du 21 janvier.

L'*Union des Patriotes* nous adresse la lettre suivante au sujet de cette candidature :

» Roubaix, le 15 janvier.

» Monsieur le Rédacteur,

» Communication nous est donnée ce soir d'un article paru dans divers journaux de la région, par lequel ils informent leurs lecteurs que la Ligue des Patriotes a recherché parmi ses membres un candidat à opposer à Culine.

» Nous regrettons vivement que leur bonne foi ait été surprise attendu que le candidat en question ne fait même pas partie de notre Union.

» Néanmoins la personne offrant toutes les garanties de patriotisme l'« Union des Patriotes » et non ligue des patriotes ne saurait trop engager ses adhérents à la soutenir contre le sans-patrie Culine.

» Dans l'espoir, Monsieur le Rédacteur, que vous voudrez bien faire insérer ces lignes dans votre prochaine édition, veuillez agréer nos sentiments de parfaite considération.

» *Pour la Commission de l'« Union des Patriotes,* »

» Le secrétaire, Alphonse LESIMPLE. »

Le tableau de rectifications à la liste électorale du canton-Est, dressé conformément à l'article 8 du décret réglementaire du 2 février 1852, est déposé au secrétariat de la mairie, où les électeurs peuvent en prendre connaissance.

La « Maison du Peuple » de Lannoy, et M. Olivier Branquart. — Nous exposons sous la rubrique Tribunaux, un procès qui a été intenté devant le Tribunal de commerce de Roubaix, par les administrateurs de la « Maison du Peuple » de Lannoy, contre M. Olivier Branquart. Ce procès a été appelé à l'audience de lundi après midi.

Nos concitoyens auront appris avec grande satisfaction, que M. le ministre des beaux arts avait promu M. Julien Koszul au grade d'officier de l'instruction publique.

Digne successeur de Delannoy et de Broutin, Julien Koszul dirige avec une incontestable autorité notre Ecole nationale de musique. Chef d'orchestre éminent, compositeur inspiré, virtuose de premier ordre, il réunit les plus brillantes qualités d'exécutant à la science profonde du professeur et aux dons sérieux et délicats qui sont l'apanage du bon administrateur.

La *Grande-Harmonie*, conduite par un chef de cette haute valeur marche de progrès en progrès; la musique moderne pas plus que la symphonie classique n'a de secrets pour elle, et chaque exécution indique une marche ascendante et une initiation nouvelle.

Notre musique municipale peut être fière de son chef! Nous souhaitons qu'elle suive fidèlement ses enseignements, et qu'elle continue le travail intelligent et assidu qui l'a placée au premier rang des sociétés musicales de France.

Quant à Julien Koszul, nous lui adressons nos félicitations les plus sympathiques, avec l'expression de notre admiration pour son beau talent si légitimement récompensé.

REMY.

Nous trouvons aussi, dans l'*Officiel*, parmi les personnes nommées officiers de l'Instruction publique, le nom de M. Henri Verlais, administrateur de l'Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix. Nous avons publié cette nouvelle, il y a déjà quelque temps.

M. Delaporte, pharmacien, est nommé officier d'Académie.

Le Conseil municipal se réunira, à l'Hôtel de-Ville, le vendredi 19 janvier à huit heures du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

1. Bourses et subsides: Institution des Jeunes Aveugles de Ronchin; le jeune Chalo; demande de trousseau. — 2. Id.; Ecole Nationale des Arts Industriels: le jeune Comerre Joseph; lettres de la Chambre de Commerce et de la Société d'encouragement à l'art et à l'industrie. — 3. Caisse des Ecoles: budget de l'exercice 1894; avis du Conseil Municipal. — 4. Comptes de 1889; injonctions de la Cour des Comptes. — 5. Octroi; demande d'abonnement par les brasseurs. — 6. Budget primitif de 1894; observations de M. le Préfet du Nord. — 7. Bâtiments communaux: chauffage: fourniture de charbon: mise en adjudication. — 8. Id.; assurance contre l'incendie; approbation d'avenants. — 9. Voirie Municipale; impasse Nachuchodonsor; demande de classement. — 10. Id.: rue Voltaire: classement: avis du Conseil sur les résultats de l'enquête.

Rapports des Commissions. — 1. Bâtiments communaux: chauffage en 1893, demande d'un crédit supplémentaire. (M. Boucherie). — 2. Id.: Gymnase municipal : réfection de la toiture des bas-côtés. (M. Boucherie.) — 3. Id.; Abattoir communal ; construction d'échaudoirs. (M. V. Petit.) — 4. Voirie municipale ; place de la gare de Roubaix-Wattrelos : classement. (M. V. Petit.) — 5. Id.: rue Franklin (partie comprise entre la rue Pierre-de-Roubaix et la rue Babylone) ; classement et mise en état de viabilité. (M. Milhéo). — 6. Id.: rue de Meubeuge (partie comprise entre la rue de Roubaix et la rue Montgolfier): demande de classement et de mise en état de viabilité. (M. Delétrez). —7. Id.; rue Droulot (section comprise entre la rue Buffon et la rue de Flandre): demande de classement et de mise en état de viabilité. (M. Wichart.) — 8. Id.; rue Neuve-Racine : demande de classement. (M. Wichart.) — 9. Id.; rue d'Isly; rétrocession d'une parcelle de terrain inutile. (M. Duquennoy.)

10. Voirie Municipale: rue Pellart (section comprise entre la rue de l'Ommelet et la rue Lacroix); classement. (M. Delétrez). — 11. Id.: place du Progrès: projet d'aménagement. (M. Delétrez). — 12. Id.: matériaux de pavage; proposition de la Société Anonyme des granits porphyroïdes des Vosges. (M. Milhéo). — 13. Bourses et subsides; Institution des jeunes aveugles de Ronchin: le jeune Desfrennes Henri: demande de bourse. M. Vanmuiten). — 14. Id.; Institution des sourds-muets de Roubaix le jeune Isidore Vermeulen: demande de bourse. (M. Wichart). — 15.; Institution des sourds-muets de Roubaix; le jeune Cabaye Gustave: demande de bourse (M. Wichart). — 16. Id.; Ecole Nationale des Arts Industriels: le jeune Lepers Arthur; demande de bourse familiale. (M. Milhéo).

Un incident à l'établissement d'apprêts de M. Alexandre Moormann. — *Reprise du travail.* — Lundi matin, les deux cents ouvriers de M. Alexandre Moormann, qui avaient quitté l'établissement samedi dernier, par suite de la surproduction des pièces, ont repris le travail jusqu'à midi. D'autre part, plusieurs ouvriers cartonniers se sont présentés à la fabrique, et après s'être entretenu pendant un quart d'heure avec M. le directeur, ils ont décidé que la reprise générale du travail aurait lieu mardi matin.

HALLES CENTRALES DE ROUBAIX

Le délicieux **beurre** d'Oostcamp se vend désormais aux Halles (stalle 124), au même prix qu'au dépôt central de la rue du Bois, 13 — 3,80 le kilog.

78199—36376

Un vol à la tire. — Dimanche, un peu après midi, une jeune fille de 18 ans, Palmyre Jeansens, journalière, demeurant rue Labruyère, suivie pendant plus d'une heure par l'agent de la sûreté Brouillard, a été mise en état d'arrestation et conduite au poste de la sûreté, sous l'inculpation de vol à la tire. L'attitude étrange de cette fille avait été remarquée à l'église St-Martin, pendant la messe du midi, à l'issue de laquelle elle s'était rendue à l'estaminet tenu par Mme Boyard, Grand'Place. On la trouva porteuse d'une somme de 68 francs, dont elle ne put expliquer la provenance; mais l'agent Brouillard s'étant rendu chez Mme Boyard, et ayant appris que la fille Jeansens s'était retirée dans la cour, eut l'idée d'enlever le couvercle d'une citerne dans laquelle il découvrit un petit porte-monnaie en cuir jaune, portant les initiales C. R. Palmyre Jeansens a été interrogée par M. Vancostenoble, commissaire de police, qui l'a maintenue en état d'arrestation. On suppose que cette fille a volé à l'église le porte-monnaie retrouvé, et qui avait dû contenir les 68 fr. dont elle était porteuse.

Le vol de deux bagues d'or chez un bijoutier de la rue de la Vigne. — Nous avons relaté, dans notre numéro portant la date du 15 janvier, le vol commis par deux femmes chez un bijoutier de la rue de la Vigne, et l'arrestation des inculpées. L'une d'elles, que nous avons désignée, d'après les propres indications fournies par elles à la police, sous le nom de Catherine Dehou, célibataire, âgée de vingt-quatre ans, se nommerait en réalité, paraît-il, Victoire Dehou, et serait âgée de vingt-trois ans seulement.

La véritable Catherine, sa sœur, femme Cyrille Leville, n'est pas ébarchande de paniers et ne demeure pas rue Monge, comme l'inculpée; elle est marchande de mercerie, et habite avec son mari, ouvrier peintre, âgé de trente-trois ans, rue de l'Hermitage, cour Billau, n° 18. C'est elle-même, avec preuves à l'appui, qui est venue nous prier de faire cette rectification.

Un vol de vêtements, rue Saint-Amand. — Dans la nuit de dimanche à lundi, une ouvrière piqûrière, Marie Vanderose, demeurant rue St-Amand, venait déclarer au poste de police de la place Ste Elisabeth, que deux individus s'étaient introduits dans la chambre d'une de ses voisines absentes, et s'étaient emparés de tous les vêtements de cette dernière. Les agents s'étant mis à la recherche des voleurs, les rencontrèrent rue Magenta, mais, se voyant surpris, ceux-ci prirent la fuite. Ils ont pu être arrêtés M. Gambetta. Ce sont deux journaliers : Clodomir Lemaire, demeurant rue Dampierre, cour Joinville, et Stanislas Bernard, demeurant rue Choiseul. Ils ont été écroués au dépôt du 8e arrondissement.

Une double arrestation pour vol de charbon. — Dimanche vers six heures du soir, M. Delamaide, brigadier des douanes, surprenait, Françoise et Maria Dans, âgées de 17 et 13 ans, demeurant rue Dampierre, cour Joinville, au moment où elles dérobaient du charbon dans les caves de la fabrique de MM. Alfred Motte et Cie, quai de Wattrelos. Il envoya le concierge de l'établissement prévenir les agents du troisième arrondissement qui ont arrêté les deux voleuses. Trois de leurs complices ont réussi à prendre la fuite.

Précoces voleurs. — Dimanche, vers cinq heures du soir, M. le sous-chef de la gare annexe, surprenait, sur la ligne de garage de Roubaix-Tourcoing, grimpés sur un wagon contenant des pots de confitures, trois gamins, qui s'enfuirent à son approche. L'un d'eux put être rejoint par le sous chef, qui l'emmena au poste de police du Pont Morel, où le sous-brigadier Desrousseaux lui fit avouer que les pots de confiture l'avaient tenté ainsi que ses camarades, dont un s'était caché dans les environs de la gare. Le sous-brigadier s'étant rendu à l'endroit indiqué, y découvrit en effet le petit voleur, qu'il a conduit au poste. Le troisième larron est resté introuvable. Quant aux deux autres, Edouard Collas, demeurant rue de France, et Martin Kohler, rue de la Nouvelle-Tossée, à Tourcoing, ils ont été écroués au dépôt du 1er arrondissement.

Un mari qui bat sa femme. — Un ouvrier tisserand, Jacob Rybreck, demeurant rue Decrème, cour Debruyne, père de plusieurs enfants, ayant fait de nombreuses libations, rentra chez lui, dimanche, vers cinq heures du soir, et, aux reproches que lui adressa sa femme, répondit par des coups. Il frappa aussi son petit enfant qui était dans les bras de sa mère. En présence de cette scène ignoble, les autres enfants de Rybreck se rendirent au poste de police de la place Sainte-Elisabeth, pour demander le secours des agents. Mais, en même temps qu'eux, leur père se présentait pour se constituer prisonnier.

Arrestation d'un horloger de la rue des Longues Haies. — En vertu d'un mandat d'arrêt délivré par le Parquet de Lille, la gendarmerie a procédé, lundi dans l'après-midi, à l'arrestation d'un horloger de la rue des Longues-Haies, Ludolphe Houtequiet, inculpé d'escroqueries au préjudice de son ancien patron, horloger à Lille. Houtequiet a été écroué à la caserne de gendarmerie de la rue des Arts, en attendant son transfert à Lille.

Une rixe, rue de Tourcoing. — Dimanche soir, vers dix heures, un mécanicien, Emile Dessauvages, demeurant rue de Toulouse, et François Gogne, typographe, s'étant pris de querelle, rue de Tourcoing, en vinrent aux coups. La police, attirée par le bruit, leur a dressé procès verbal.

Nécrologie. — On annonce la mort, dans sa 67e année, de dame Aimée Desreumaux, épouse de M. Théodore Mulié, demeurant à la Croix-Bouillette, à Mouveaux. Les funérailles auront lieu le jeudi 18 courant, à 10 h. 1/2 en ladite église.

Croix. — *Emission de fausse monnaie.* — Un individu paraissant âgé de 25 ans, correctement vêtu, chapeau haut de forme, pardessus marron, moustache noire, s'est présenté, dimanche soir, chez un épicier de la rue du Trocadéro, M. Notebaert, et a demandé 125 grammes de café d'une valeur de 60 centimes. Il a donné en paiement une fausse pièce de deux francs, à l'effigie de Léopold II, roi des Belges.

L'épicier ne s'est aperçu qu'il avait été trompé qu'au moment après le départ de son client.

Il a porté plainte à M. Ségura, commissaire de police; malgré d'actives recherches, on n'a pu découvrir les traces de l'inconnu.

Wasquehal. — Le nommé Arthur Hooghe, domestique de ferme au service de M. Deledalle, cultivateur à Wasquehal, rentrant dimanche soir à la ferme en état d'ivresse se rendit à l'écurie, où il coucha en compagnie d'un autre domestique Louis Wattel, et sans aucun motif, se jeta sur ce dernier et lui porta des coups pendant son sommeil.

Wattel a porté plainte à la gendarmerie, qui a dressé procès-verbal.

Hem. — *Un ivrogne agressif.* — Lundi, vers midi, un jeune ouvrier, Louis Pollet occupé depuis quelques jours à la ferme de M. Henri Lauridan, aux Trois-Ponts, arrivait, pris de boisson, à son travail. La fermière, s'étant opposée à ce qu'il prît ses occupations, dans un pareil état, le jeune homme devint furieux, lui lança des coups de pied et la renversa.

On alla avertir la gendarmerie qui se rendit immédiatement sur les lieux. Le forcené fut mis en état d'arrestation provisoire.

Flers (Pont du Breucq). — *Une scène de pugilat.* — Dimanche soir, vers dix heures et demie, les conscrits de la classe 1893 qui s'étaient donné rendez-vous, afin de se concerter pour régler le banquet du tirage au sort, étaient réunis à l'estaminet tenu au Pont du Breucq par M. Dubus, où se trouvaient déjà cinq individus, Vanmansart, Sabe, Nicaise, Stréval, de Croix, et Croes, de Flers. Bientôt après arriva un autre conscrit, Doudelet, dit Mouton, qui dit à ses camarades : « Je ne vais pas rester avec vous, car il va se passer quelque chose. » Et il fit comprendre que les cinq jeunes gens que nous venons de nommer avaient l'intention de leur chercher querelle.

Tous les conscrits sortirent pour se rendre chez M. Carrette, débitant. Les cinq personnages suspects les suivirent à distance, marchant, deux sur un trottoir et trois sur l'autre. Streval et Croes étaient ensemble. Près du Pont de la Marcq, ils rencontrèrent un infirme, du nom de Boucherie, qu'ils criblèrent de coups, puis se rendirent à l'estaminet de